

Le Brevet Professionnel J.E.P.S Activités physiques pour Tous

L'évolution des pratiques de loisirs des Français, qu'ils soient sportifs, éducatifs ou culturels, a entraîné des besoins de qualification de plus en plus importants pour les animateurs de ces activités. En ce sens, le Ministère a entamé une rénovation de l'architecture des formations. A la fois plus lisible et plus proche des besoins de terrain, l'offre de qualification de niveau IV se veut désormais plus transversale sur le champ du sport et de l'animation socioculturelle. Le nouveau Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport (BP JEPS) permet de répondre à ces exigences. Les moyens de formation les plus modernes y sont mobilisés (alternance, tutorat, individualisation de parcours, évaluations certificatives).

Ce nouveau diplôme est structuré en unités de compétences (UC). Il propose des spécialités identifiées qui concernent une ou plusieurs activités selon les emplois visés. A terme, le brevet d'animateur sportif 1er degré (BEES) et le brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire (BEATEP) se verront progressivement remplacés par le BP JEPS.

Les compétences du titulaire de la spécialité « activités physiques pour tous » du BPJEPS sont définies par l'article 2 de l'arrêté du 24 février 2003, conformément aux dispositifs de l'article L363-1 du code de l'éducation

Le métier

Le titulaire du brevet professionnel, spécialité "activités physiques pour tous" réalise des prestations visant une double finalité :

- De développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien être,
- De découverte, de sensibilisation et d'initiation en toute sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics.

Les Points forts du BP EPMM Sports Pour Tous
Développement du lien social et promotion de la santé par le sport

La pluriactivité
Activités physiques d'entretien corporel
Activités physiques à caractère ludique (jeux collectifs, d'opposition et d'adresse)
Activités physiques en espace naturel (pleine nature)
Une orientation affirmée:
Valoriser et développer les liens sociaux
Promouvoir la santé par la pratique de ces activités
Reconnaissance et validation des compétences dès la première partie de la formation :
Animateur fédéral Niveau IV (CQP)

Publics concernés

Cette formation s'adresse :

A toute personne de 18 ans et plus intéressée par l'animation physique pour tous.
Aux animateurs titulaires d'un diplôme fédéral qui souhaitent élargir leurs prérogatives d'encadrement.
Aux amateurs et futurs animateurs désirant exercer leurs fonctions au sein des collectivités locales, d'associations sportives, d'établissements divers d'activités physiques et sportives intégrant ces dernières comme activités de prévention pour la santé et les conduites à risque ;
D'une façon générale, de toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances, bases de loisir, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs ...). d'établissements du secteur scolaire et périscolaire.
Aux emplois jeunes en recherche de qualification.

Épreuves de sélection

Exigences Préalables

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation et lui permettre d'accéder à la spécialité « activités physiques pour tous » du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. Elles consistent en 2 épreuves :

- 1^{ère} épreuve: Une course (test Luc Léger).
- Cette épreuve a pour objectif de vérifier les capacités physiques du candidat.
- 2^{ème} épreuve: Un test d'habileté motrice

Tests d'entrée en formation spécifique au BPJEPS A.P.T

- Une épreuve d'expression écrite
- Un parcours en vélo
- Un entretien : à partir d'un dossier de présentation permettant d'évaluer les motivations du candidat à entrer en formation.

Organisation et contenu de la formation

900 heures de formation

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance prévoyant les séquences de formation en centre (600 heures, organisées en 17 semaines, à raison de 1 à 2 semaines par mois) et celles en structures (300 heures), sous tutorat pédagogique. Elle est conduite dans le respect du plan de formation et suit une évolution liée à l'acquisition progressive et à la validation de compétences.

10 Unités de Compétence Capitalisables

- UC 1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 Préparer un projet ainsi que son évolution
- UC 4 Participer au fonctionnement de la structure
- UC 5 Préparer une action d'animation dans le champs des APT
- UC 6 Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'APT
- UC 7 Mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des APT
- UC 8 Conduire une action éducative dans le champs des APT
- UC 9 Maîtriser les outils ou techniques des APT concernées
- UC 10 Valoriser et développer les liens sociaux par la pratique du loisir sportif

4 axes de formation

Axe 1: Conduite de projet (UC 3)

70 heures en centre / 35 heures en structure

Axe 2: Concevoir et animer des séances: (UC 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10)

420 heures en centre / 195 heures en structure

Axe 3: Accueil et communication (UC 1)

35 heures en centre / 35 heures en structure

Axe 4: Participer à la gestion administrative et financière de la structure (UC 4)

70 heures en centre / 35 heures en structure

La 1^{ère} partie de formation permet la validation partielle des UC 2, 3, 5, 6, 7, 9 et l'obtention du diplôme d'animateur fédéral EPMM Sports Pour Tous (exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique).

La Fédération E.P.M.M Sports Pour Tous

Le mouvement EPMM Sports pour Tous s'engage depuis 50 ans à faire découvrir les activités physiques au plus grand nombre. La force de notre Fédération repose sur un tissu associatif et des animateurs passionnés. Grâce à notre spécialisation dans le loisir sportif, nous proposons une activité physique diversifiée et adaptée aux possibilités de tous. Dans ce monde qui trop souvent oublie la personne, se maintenir "en forme" avec plaisir, doit permettre à chacun de se réaliser en s'ouvrant aux autres.

La Fédération Française EPMM Sports Pour Tous a acquis un savoir-faire reconnu dans l'encadrement des activités physiques tournées vers le loisir multisports, et développe chez ses animateurs des compétences spécifiques adaptées à tous types de publics.

Avec près de 200 000 licenciés, la Fédération Française EPMM Sports Pour Tous est classée parmi les plus importantes fédérations françaises. Cette réussite est l'histoire d'une volonté partagée par tous les acteurs de la Fédération, animateurs, dirigeants bénévoles et pratiquants dans le respect des valeurs associatives qui nous sont chères.

Une grande fédération : 180 000 licenciés

De nombreux clubs sportifs, associations, comités d'entreprises, communes nous font déjà confiance :

- 2800 structures affiliées
 - 3800 animateurs issus de nos formations animent l'ensemble des 60 activités proposées
- Une véritable capacité de formation :

30 cadres techniques et 150 formateurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Les valeurs qui nous guident:

- Ouvrir à une pratique de loisir multisports
- Promouvoir la santé et le bien-être
- Favoriser l'intégration sociale
- Développer l'échange et la générosité